



## Infos inscriptions accueil collectifs de mineurs « L'île aux enfants » Sainte Anne sur Gervonde

Chers parents,

Vous trouverez ci-joint l'ensemble des documents pour l'inscription de votre/vos enfant(s) à l'accueil de loisirs périscolaire/extrascolaire « l'île aux enfants ».

Il est important que tous les enfants de l'école s'inscrivent au périscolaire (même ceux qui ne fréquentent pas (l'accueil du matin et/ou du soir et la cantine) afin d'être informé des activités proposées. (Concerne seulement les enfants fréquentant l'école André Frénod)

L'inscription sur le portail famille pour le périscolaire et l'accueil du mercredi se fait librement sur Eticket, **du 7 au 25 juillet 2025. Aucune inscription ne sera prise en compte en dehors de ces dates, un mail de rappel sera envoyé en amont.**

### Inscriptions juillet

Pour l'accueil du mois de juillet, les inscriptions seront ouvertes à partir **du mardi 29 mai 2026.**

**L'inscription se fait en priorité sur la semaine, ce qui permet d'avoir une continuité sur le programme d'activité hebdomadaire et de gérer au mieux l'organisation et le taux d'encadrement.**

**Pour les familles dont les enfants sont déjà inscrits sur Eticket pour l'année en cours, pas de nouveaux dossiers, il suffira de vérifier que tous les documents soient à jour, (attestation quotient familial, assurance, vaccins, PAI).**

**L'inscription pour le mois de juillet ne pourra être validée, si les documents ne sont pas mis à jour.**

### Liste des documents obligatoires

- Fiche sanitaire signée pour l'année en cours par enfant (disponible sur le portail famille, sur le site de la commune ou en mairie)
- Fiche autorisation signée pour l'année en cours par famille (disponible sur le portail famille, sur le site de la mairie ou en mairie)
- Copie de l'attestation d'assurance extrascolaire avec responsabilité civile et individuelle accident
- Attestation de quotient familial à jour. En cas de non-production du quotient familial avant la facturation, le tarif le plus élevé sera appliqué et aucun remboursement ne sera effectué.
- Copie de l'attestation de vaccination contre Diphtérie Tétanos Polio (DTP) à jour.

**Les documents doivent être téléchargés en PDF**

### 1ere étape (si pas de compte Eticket) :

Création d'un compte à partir du logiciel ETicket sur ordinateur avec Chrome ou à partir de l'application ETicket sur Apple store ou Google Play. Un code vous sera demandé : taper 38440 et sélectionner la commune de Ste Anne sur Gervonde

### 2eme étape :

Pré-inscription : Vous devez créer le profil « parents » et « enfants » ou le mettre à jour (**changement de classe**) ou (**réinscription**) et joindre dans l'onglet « **dossier** » l'ensemble des documents obligatoires à jour :

- **Cliquer sur le nom de l'enfant renseigner ou mettre à jour**, ajouter fiche sanitaire, copie vaccin, attestation d'assurance).
- **Plus bas, dans justificatifs demandés**, joindre l'attestation de quotient familial et l'autorisation annuelle).
- Pour finir, vous devez ajouter **OBLIGATOIREMENT** les personnes autorisées à récupérer l'enfant dans l'onglet « **tiers de confiance** ».

**Puis envoyer avec la flèche qui se trouve en bas à droite de la page.**

### 3eme étape :

Votre dossier est en relecture, il sera vérifié dans les meilleurs délais et vous serez avertis de la suite à donner : Fin de relecture, confirmation d'inscription (vous avez accès au planning) ou demande d'éléments manquants (notifiés dans votre dossier).

### 4eme étape :

Après validation, vous pourrez commencer à inscrire vos enfants aux diverses activités :

- Accueil du matin, Accueil du soir ; cantine ; étude surveillée pour les temps périscolaires. (Concerne seulement les enfants fréquentant l'école André Frénod)

- Péri loisirs matin et/ou soir ; matin ; matin+repas ; matin+repas+AM ; repas+AM ; après-midi pour l'accueil du mercredi.
- Péri loisirs matin et/ou soir, matin+repas+AM pour l'accueil du mois de juillet.

### **RÉUNIONS D'INFORMATIONS : (PORTES OUVERTES)**

**Accueil périscolaire et mercredi** : Date à définir, elle sera envoyée en amont par mail dès la rentrée.

**Accueil extrascolaire (mois de juillet)** : le vendredi 29 mai 2026 de 16h30 à 18h30 à l'école de Ste Anne sur Gervonde.

Les réunions consisteront à présenter l'équipe, le programme d'animation et expliquer le fonctionnement de l'accueil de loisirs.